



DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

ARRONDISSEMENT D'ANTONY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 JUILLET 2008

L'an deux mille huit, le 3 juillet à dix-neuf heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANTONY, dûment convoqué le 27 juin 2008 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Le nombre des membres composant le conseil est de 45, dont 45 sont en exercice et 40 présents à cette séance.

PRESENTS : M. SENANT, Mme DEVEDJIAN, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme MARLET, M. SERIN, Mme COTTENCEAU, M. MARTIN, M. LEGRAND, Mme COVI, Mme GONIN, Mme NGUYEN, Mme BUGAT, M. FOUQUET, M. SIMON, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, M. GUEVEL, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme BOUCHET-LEMOINE, Mme AGUILAR, M. MEDAN, M. NEHME, Mme VLASTOS, Mme EL HERROUDI, M. MOHAMMEDI, M. ADDA-HALIMI, Mme COLMEZ, Mme CHARRIER, M. RIVET, M. FIE, M. MEUNIER, Mme BUZELIN, M. HOMASSEL, Mme PEGANG, M. FEUILLADE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conseillers excusés ayant donné pouvoir :

M. DOVA	à Mme MARLET	Mme ZERAH	à M. LEGRAND
Mme RENAUD	à M. SENANT	M. AUBINEAU	à M. MEDAN

Conseiller absent : Mme LE NEOUANNIC

La présente délibération a été adoptée par :

38 voix POUR
voix CONTRE
voix ABSTENTION
6 voix N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE

**OBJET : VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ANTONY RELATIF AU PROJET
D'AMENAGEMENT DE LA LIAISON TGV MASSY-VALENTON**

Le 6 décembre 2007, le Conseil municipal a demandé à la Région Ile-de-France de surseoir au lancement de la phase Est de l'opération Massy-Valenton tant qu'un consensus général n'aura pas été trouvé, et, par conséquent, de retirer les crédits inscrits au projet de budget.

Le Président de la Région Ile-de-France va soumettre, lors de la commission permanente du 10 juillet 2008, l'adoption d'un protocole pour l'engagement des travaux sur le secteur d'Orly et Villeneuve-le-Roi.

Or, à ce jour, un consensus général sur le projet n'a toujours pas été trouvé. Le Conseil municipal regrette donc la signature de ce protocole. La hâte de la Région Ile-de-France pour lancer les travaux sur la phase Est semble d'autant plus surprenante que le rapport de la société Egis Rail sur l'insertion de ce projet dans le secteur Ouest, qui a déjà fait l'objet d'un bilan d'étape, doit être prochainement présenté, et que, sur les bases de ses conclusions, une solution consensuelle pourrait être trouvée.

Le Conseil municipal regrette cette précipitation et demande donc à la Région Ile-de-France de différer sa décision.

Suivent les signatures

.....

Pour extrait conforme

